



Chaire  
« Nouvelle approche économique  
des mobilités »

**LVMT** Laboratoire  
Ville  
Mobilité  
Transport

**UP  
EM** UNIVERSITÉ  
PARIS-EST  
MARNE-LA-VALLÉE

**Offre de contrat post-doctoral :**

Méthode d'analyse ex-post des relations mobilité – territoire appliquée à la région Auvergne – Rhône-Alpes

**Discipline :** science régionale, économie territoriale, géographie économique

**Financement :** Chaire « Nouvelle approche économique des mobilités »

**Durée :** 12 mois

**Début de contrat :** 01/11/2016

**Rémunération mensuelle :** 1 900 à 2 200 euros nets selon profil

**Laboratoire d'accueil :** UMR LVMT

**Date limite de candidature :** 03/10/2016

**Descriptif du poste :**

La littérature académique a déjà largement discuté l'influence des infrastructures de transport sur l'urbanisation et le développement territorial. Le jeu des interprétations et des croyances sur le sujet invite à la prudence quant à l'existence d'effets structurants ; d'autant plus que les effets dépendent de l'échelle temporelle considérée. Ce souci d'objectiver l'influence des transports explique qu'on consacre d'importants efforts au développement et perfectionnement des modèles d'évaluation *ex-ante*, en s'appuyant sur les résultats de la nouvelle économie géographique, et aux développements de modèles transports-urbanisme (ou « Land Use Transport Interaction »). Cependant, il ressort de l'examen des évaluations *ex-post* – prévues au titre de la loi LOTI – que les « effets territoriaux » des transports sont difficiles à isoler, qu'ils ne semblent pas systématiques et qu'ils sont sensibles au contexte territorial. Plus encore, « ces bilans *ex-post* sont discrets sur les effets sur les espaces concernés », et notamment parce que les données nécessaires à l'évaluation des effets territoriaux manquent. En réaction, des efforts se poursuivent actuellement afin d'améliorer la fiabilité des prévisions *ex-ante* d'une part, et d'autre part, un regain d'intérêt se fait sentir pour une meilleure compréhension des mécanismes du développement territorial.

Il est convenu que l'influence des mobilités et des transports sur les dynamiques économiques territoriales va non seulement dépendre de l'échelle temporelle sur laquelle on cherche à la mesurer, mais aussi des échelles spatiales considérées et du niveau de détails propres aux données mobilisées. Il est ainsi possible qu'à une échelle macroscopique un certain nombre de facteurs explicatifs du développement territorial soient invisibles ou sous-estimés. Il est également possible – bien qu'incertain – que des infrastructures de transport à faible trafic – et dont la contribution au développement territorial est peu évidente au regard de leur coût – produisent leurs effets à des niveaux géographiques fins.

Dans cette optique, il est demandé à la/au post-doctorant(e) de participer activement au développement d'une « méthode d'analyse *ex-post* des relations mobilité – territoire » qui viserait précisément à affiner géographiquement l'analyse des relations entre facteurs d'offre en matière de transport, mobilité effective et développement des territoires. L'objectif serait de tester les liens statiques et dynamiques au travers d'un modèle d'application en région Rhône-Alpes. Sur le plan méthodologique, la personne recrutée mobilisera des données localisées, pour partie issues de la statistique nationale (ex. DADS), et pour partie obtenue d'observations régionales (ex. EMD Rhône-Alpes). L'accent sera mis à la fois sur une analyse des effets agrégés des transports, une déclinaison par modes, sur l'étude à plusieurs échelles spatiales et selon plusieurs temporalités (court-moyen terme, long terme). L'enjeu sera d'essayer de dégager des grandes régularités selon les caractéristiques socio-économiques des territoires, selon les modes de transports, selon les temporalités... Aussi, il sera tout d'abord demandé à la/au post-doctorant(e) de consolider les données existantes, d'effectuer les analyses exploratoires et d'éclairer des questions thématiques couvrant le domaine d'intérêt de la chaire. Les étapes allant de la conception à la validation d'un modèle d'évaluation *ex-post* n'interviendront que dans un second temps. Des compétences statistiques sont bien évidemment nécessaires, ainsi qu'une réelle sensibilité aux questions relatives aux transports et à l'économie régionale.

#### **Encadrement scientifique :**

Direction du post-doctorant : Pierre Zembri, Professeur, directeur de la chaire NAEM | Université Paris-Est Marne-la-Vallée, UMR LVMT.

Co-encadrement : Philippe Poinot, Maître de conférence et Sophie Deraëve, Chargée de recherche | Université Paris-Est Marne-la-Vallée, UMR LVMT.

#### **Descriptif de l'environnement scientifique :**

La/le post-doctorant(e) sera rattaché(e) à l'unité mixte de recherche LVMT dans le cadre de la chaire « Nouvelle approche économique des mobilités (NAEM) ». Les travaux de recherche de l'UMR analysent, dans une perspective de développement durable, les interactions entre la ville et les territoires d'une part, les systèmes de transport d'autre part. La chaire NAEM s'intéresse plus particulièrement au volet économique des interactions entre infrastructures, services et territoires.

#### **Compétences requises :**

- Titulaire d'un doctorat en aménagement de l'espace – urbanisme, en économie ou en géographie ;
- Familier(e) des théories et modèles de l'économie régionale et territoriale ;
- Compétences en statistiques et traitement de grandes bases de données ;
- Connaissances sur les transports ;
- Bonnes aptitudes à travailler en équipe.

**Modalités de candidature :**

Adresser avant le 03/10/2016 votre dossier de candidature comprenant :

- CV ;
- Lettre de motivation ;
- Rapport de soutenance de la thèse ;
- Liste de publications.

**Contact :**

Philippe Poinsot

Tél. : 01 81 66 89 17

E-mail : [philippe.poinsot@u-pem.fr](mailto:philippe.poinsot@u-pem.fr)

Sophie Deraëve

Tél. : 01 81 66 89 06

E-mail : [sophie.deraeve@enpc.fr](mailto:sophie.deraeve@enpc.fr)